

SECOND DOSSIER : L'IMPUISSANCE POLITIQUE AU QUÉBEC

Dix ans après le référendum de 1995 : le Québec est-il condamné à l'impuissance politique?

Notre manière assez particulière de préparer le dixième anniversaire du référendum d'automne 1995 est de proposer deux essais qui présentent une analyse des causes de l'actuelle impuissance politique du Québec. Le premier essai est la suite du dialogue de Marc Chevrier, dont la première partie a été publiée dans notre numéro d'automne 2004 – hiver 2005 (vol. 7, n° 1). Chevrier poursuit ici son exploration du byzantinisme de notre situation politique. Si dans la première partie de ce dialogue, il s'attardait surtout aux « canadianistes » et aux fédéralistes, dans cette seconde partie il présente une analyse parfois assez féroce de la stratégie des souverainistes québécois. Je pense que l'auteur de ce dialogue ne se fera d'amis dans aucun des camps. Ce n'est d'ailleurs pas son intention. La sévérité de son jugement sur notre vie politique émane en effet d'un esprit qui se fait une idée très haute, peut-être même trop haute, de la vertu politique et de la nécessité pour les peuples qui veulent conquérir leur liberté politique de la pratiquer sans relâche. Dans le climat de morosité politique actuelle, il y a dans ces propos un ton délicieusement mécontemporain. Ce dialogue réserve enfin aux lecteurs une petite surprise poétique et satirique. Comme quoi il est possible de parler des matières de la plus haute importance sans être ennuyant.

Le deuxième essai est du sociologue Jacques Beauchemin qui enrichit ici sa réflexion entamée dans son ouvrage *L'histoire en trop. La mauvaise conscience des souverainistes québécois*^[1]. Il pose de nouveau la question sur le sens d'un projet souverainiste dont les principaux promoteurs semblent au fil du temps avoir abandonné le rapport plus général à l'histoire de la communauté canadienne-française en tant que sujet politique premier et actif de ce projet. Les adversaires du projet souverainiste auraient ainsi réussi à rendre honteuse la mémoire de cette communauté et, du même coup, à délégitimer le sens même de ce projet. Le sociologue en appelle donc à une affirmation nouvelle et positive de ce rapport à une mémoire collective qui affirme un « nous » sans complexe sur la scène publique. Cette réinscription de la mémoire collective de ce nous ne signifie pas pour autant un rejet de l'autre, encore moins un refus du dialogue démocratique. Selon l'auteur, il s'agit bien plutôt de réactiver la vie politique démocratique qui tend aujourd'hui à n'être conçue que sous la catégorie de la gestion juridique des droits et des identités. Notre impuissance politique trouverait donc sa source dans cette vision trop étroite du possible du politique, qui empêcherait les Franco-Québécois à exprimer pleinement dans l'espace démocratique leur volonté historique d'affirmation.

Daniel Tanguay

1. Montréal, vLB, 2002.